

PROVINCE DE QUÉBEC40^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION**QUÉBEC, LE 15 MAI 2013**

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 15 mai 2013*

Aujourd'hui, à quinze heures deux minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 12 Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.